

« LA » DER des DER ...
RÉUNION des DÉLÉGUÉS du PERSONNEL
des Médicaux-Sociaux du 4 Décembre 2018...

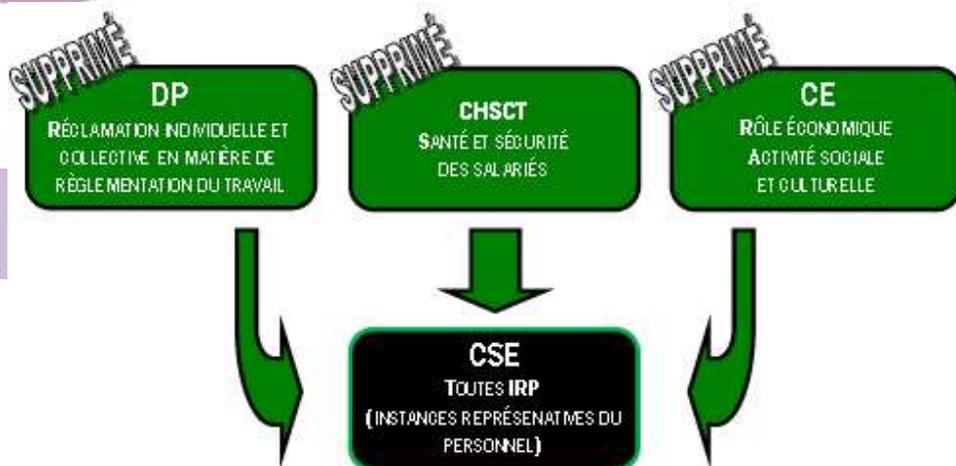


Finis les Délégués du Personnel.
Finis le CHSCT.
Finis le Comité d'Entreprise ...

... Macron est passé par là !!
et a décidé d'affaiblir le droit syndical
en diminuant le nombre
de Représentants du Personnel,
en imposant la fin de ces Instances,
pour les remplacer, dès Janvier 2019,
par UNE SEULE : le C.S.E
(Conseil Social et Économique).

Nous tenons à remercier
l'ensemble des Agents ayant voté
pour notre Organisation Syndicale.

Suite aux dernières Élections,
sur l'épic de tête, durant ces 4 ans,
il n'y aura plus de Représentants SUD-
Rail des Services Médicaux et Sociaux
siégeant au CSE.



Vos Délégués Syndicaux SUD-Rail Médicaux-Sociaux restent à votre disposition :

- ☞ Sylvie CHASSAING – CAS LE MANS – ☎ 02.43.21.71.49 - 06.17.11.31.24
- ☞ Stéphanie ÉVEILLECHIEN – UAS BPIO - ☎ 01.71.93.82.29 (30.47.29)
- ☞ Christine HUAULT – EAE BRÉTIGNY SUR ORGE – ☎ 42 62 54 - 06.73.92.94.92
- ☞ Thierry PÉARD - EAE BRÉTIGNY SUR ORGE - 06.50.83.06.18

N'hésitez pas à les joindre pour tout problème ...

DÉCLARATION SUD-Rail en séance ... la minute de silence ...

« Le gouvernement et la direction SNCF sont dans une logique de réduction des droits
et en particulier de la défense des Salariés. La suppression des DP et des CHSCT vont avoir des conséquences
désastreuses pour TOUS les Travailleurs.

En cette dernière DP sur le périmètre des Services Médicaux Sociaux,
nous allons, pendant 1 minute, ne rien dire, ne rien vous faire remonter.

Nous allons juste penser à toute la souffrance qui va découler de la suppression de ces instances »...



Tableaux des DÉPARTS (retraite, démission, mutation, ...) demandés, par métier, par unité d'affectation, avec le taux d'utilisation et les remplacements envisagés pour le premier trimestre 2019 ... et fourni par les directions (qui ne daignent toujours pas nous communiquer les % d'utilisation ...) :

MEDECINS

| Semestre | Secteur | UCH | Emploi | Motif | Remplacement |
|--------------------------------|-----------------------|-----------------------|--------------------|-----------|---|
| 1 ^{er} semestre 2018 | Médecin Ouest | MED TRAVAIL PN | Médecin du travail | Retraite | Médecin sera remplacé. En cours de recrutement. |
| 1 ^{er} semestre 2018 | Médecin Paris Sud Est | MED TRAVAIL PSE | Médecin du travail | Démission | Médecin remplacé |
| 1 ^{er} semestre 2018 | Médecin Ouest | MED TRAVAIL PSL | Médecin du travail | Démission | Médecin sera remplacé |
| 2 ^{ème} semestre 2018 | Médecin Paris Sud Est | MED TRAVAIL DIJON | Médecin du travail | Retraite | Médecin sera remplacé. |
| 2 ^{ème} semestre 2018 | Médecin Aptitude | CFAS BORDEAUX | Médecin d'aptitude | Mutation | Médecin arrivé Dr SALDAR KHAN |
| 2 ^{ème} semestre 2018 | Médecin Aptitude | CFAS LYON | Médecin d'aptitude | Mutation | Médecin sera remplacé. |
| 2 ^{ème} semestre 2018 | Médecin OUEST | MED TRAVAIL LIMOGES | Médecin du travail | retraite | Médecin arrivé Dr NOUAILLE |
| 2 ^{ème} semestre 2018 | Médecin OUEST | MED TRAVAIL LIMOGES | Médecin du travail | retraite | Médecin sera remplacé au 1 ^{er} janvier 2019 |
| 2 ^{ème} semestre 2018 | Médecin EST | MED TRAVAIL PARIS EST | Médecin du travail | démission | Médecin recruté (17/12/2018) |

ÉPIDÉMIE de DÉMISSIONS ...

La direction s'interroge toujours, dit-elle, sur les raisons des démissions en augmentation depuis années ... De ce fait, des Cabinets Médicaux rencontrent toujours des difficultés pour fonctionner et ainsi pouvoir répondre aux demandes de Visites Médicales émanant des établissements. Ceci génère une pression mentale importante pour le personnel médical auquel la direction n'est pas Capable d'apporter une réponse.

Pendant qu'elle continue ses remue-méninges, des situations de conflits et de souffrance perdurent.

À quel moment va-t-elle faire face à ses responsabilités ???

DÉONTOLOGIE ...

La Délégation SUD-Rail est aussi intervenue afin de demander à la direction d'effectuer un rappel auprès des Médecins du Travail leur signifiant que l'appartenance syndicale de l'Agent ne doit pas faire l'objet de remarques particulières lors des Visites Médicales.



PARAMEDICAUX SECTEUR EST

| Semestre | UO | LPA | Emploi | Motif | Remplacement |
|--------------------|--------------------------------|--|------------------|-----------|---|
| 2ème semestre 2018 | MED TRAVAIL RHONE ALVERGNE | Clermont Ferrand | IDE | Retraite | Remplacement à réaliser sur S1 2019 |
| 2ème semestre 2018 | MEDICAL ALVERGNE | Clermont Ferrand | Secrétaire | Retraite | Ne sera pas remplacée par recrutement secrétaire / Intégration d'une secrétaire alternante pour 2 ans à compter du 01/01/19 |
| 1 er semestre 2018 | MED TRAVAIL RHONE ALPES (LYON) | LYON | IDE | Retraite | Remplacement réalisé le 16/11/18 Recrutement de Mr NOBRE LATERAL |
| 1 er semestre 2018 | MED TRAVAIL RHONE-ALPES | LYON | IDE | Démission | Remplacement réalisé le 3/12/18 par recrutement de Mme FABRE |
| 2ème semestre 2018 | MED TRAVAIL PACA | Marseille | IDE | Démission | Ne sera pas remplacé |
| 1 er semestre 2018 | MED APTITUDE PE | PARIS EST | Secrétaire | mutation | Remplacement à réaliser sur S1 2018 |
| 1 er semestre 2018 | MED SOINS PE | PARIS EST Cabinet médical de Gare de l'EST | Secrétaire | Démission | Remplacement à l'étude |
| 1 er semestre 2018 | MED SOINS PE | PARIS EST Cabinet médical de Gare de l'EST | Secrétaire | Mutation | Ne sera pas remplacée |
| 2ème semestre 2018 | MED APTITUDE PE | PARIS EST Cabinet médical de Gare de l'EST | IDE | mutation | Remplacement à réaliser sur S2 2018 |
| 2ème semestre 2018 | MED TRAVAIL PE | PARIS EST Cabinet médical de Gare de l'EST | IDE POLYVALENTES | Démission | Remplacée le 03/12/2018 par recrutement |
| 1 er semestre 2018 | MED TRAVAIL PSE | PARIS SUD EST Cabinet Médical de Gare de Lyon | IDE | Démission | Remplacement réalisé le 12/11/18 Recrutement de Mme BENTAHAR |
| 1 er semestre 2018 | MED TRAVAIL PSE | PARIS SUD EST Cabinet Médical de Gare de Lyon | IDE | Démission | Remplacement à réaliser sur S2 2018 |
| 1 er semestre 2018 | MED TRAVAIL PSE | PARIS SUD EST Cabinet Médical de Gare de Lyon | IDE | Démission | Remplacement réalisé le 12/11/18 Recrutement de Mme MARLIERE |
| 2ème semestre 2018 | MED TRAVAIL PSE | PARIS SUD EST Cabinet Médical de Gare de Lyon | IDE | Démission | Remplacement à réaliser sur S2 2018 |
| 2ème semestre 2018 | MED TRAVAIL PACA | Toulon | IDE | Démission | Étude du remplacement en cours |
| 1 er semestre 2019 | MED TRAVAIL RHONE ALPES (LYON) | Valence | IDE | Retraite | Remplacement à réaliser sur S1 2019 |
| 2ème semestre 2018 | MED TRAVAIL PSE | PARIS SUD EST Cabinet Médical de Gare de Lyon | IDE | Démission | Remplacement à réaliser sur S2 2018 / Recrutement en cours |



PARAMEDICAUX SECTEUR OUEST

| Semestre | UO | LPA | Emploi | Motif | Remplacement |
|--------------------|-----------------------|------------------------------|------------|-----------------------------|---|
| 1er semestre 2019 | MED Travail PSL | PARIS 16 RUE DE BUDAPEST | IDE | Démission | Recrutement prévu S1 2019 |
| 2* semestre 2018 | MED Travail PN | VOX St DENIS | IDE | Départ retraite au 15/11/18 | Recrutement prévu S2 2018 |
| 2e semestre 2018 | MED Travail NORMANDIE | CAEN 13 PL DE LA GARE | IDE | Démission | Report notifications S2 2018 à S1 2019 |
| 2ème semestre 2018 | MED Travail PN | VOX St DENIS | IDE | Démission E | Recrutement fait S2 2018 |
| 2ème semestre 2018 | MED d'aptitudes PCA | CFAS BORDEAUX | IDE | Démission | Remplacement par glissement de poste en interne CMR |
| 2ème semestre 2018 | MED Travail PCA | PERIGUEUX 97 RUE LOUIS BLANC | IDE | Retraite | Recrutement fait S2 18 (Mme BERU) |
| 2ème semestre 2018 | CENTRE | TOURS | DPR | Retraite 11/11/18 | Recrutement par mobilité interne Optim |
| 2ème semestre 2018 | PN MDS | VOX St DENIS | Secrétaire | Mobilité Infralog 01/09/18 | Retour agent |
| 1er semestre 2019 | PN | VOX St DENIS | ADPR | Mobilité COSEC | Couverture en interne |
| 1er semestre 2019 | MED Travail PDL | LE MANS 4 BD ROBERT JARRY | IDE | Retraite au 31-12-18 | Demande de remplacement à l'étude |
| 2ème semestre 2018 | MED Travail PN | VOX St DENIS | IDE | DEMISSION 30/09/18 | Recrutement fait S2 2018 (Mme MOPIN) |
| 2ème semestre 2018 | MED d'aptitudes PCA | CFAS BORDEAUX | Secrétaire | DEMISSION 14/10/2018 | Remplacement en interne CMR (Mme SAGNARD) |
| 2ème semestre 2018 | PCA | CMR BORDEAUX | IDE | DEMISSION 15/11 | Demande de recrutement en cours |



ACTION SOCIALE

| | UO | LPA | Emploi | Motif | Remplacement |
|----|--------------------------|----------------|---------------------------------|-------------------|-------------------------|
| S2 | COSP BORDEAUX | BORDEAUX | COSP | Retraite | Remplacée |
| S2 | CMPP | MARSEILLE | Orthophoniste | Démission | Non remplacée |
| S2 | EST ST JACUT | ST JACUT | Agent technique de collectivité | Retraite | Remplacement en cours |
| S2 | EHPAD VILLEVAUDE | VILLEVAUDE | Agent technique | Retraite | A l'étude |
| S2 | UAS PACA LR - UAS | MARSEILLE | DO | Retraite | Remplacée |
| S2 | EHPAD NEUILLY | NEUILLY | ADJ RESS | Démission | Non remplacée |
| S2 | UAS PACA LR - CAS LR | TOULON | CESF | Recrutement CDI | Recrutement 07/11/2018 |
| S2 | EHST SANARY | SANARY | ASS | Licenciement | Non remplacée |
| S2 | UAS BFC IDF SE | PARIS | DPx | Création de poste | Remplacée |
| S2 | UAS PACA LR - CAS PACA | NICE | Agent technique | Retraite | Non Remplace |
| S2 | UAS NPCPN - CAS PICARDIE | LONGUEAU | SECAS | Retraite | Non Remplacée |
| S2 | UAS CL | TOURS | DUAS | Retraite | Intérim par DUAS IDF NE |
| S2 | EHPAD SANTENAY | SANTENAY | RESS | MUT Interne | Remplacée |
| S2 | EHPAD ILLIERS | ILLIERS | Agent de collectivité | Retraite | Non Remplacé |
| S2 | EHPAD SANTENAY | SANTENAY | RESS | MAD | Remplacé |
| S2 | UAS BFC IDFSE - CAS PSL | ACHERES | AS | MUT Interne | Remplacée |
| S2 | EHPAD VILLEVAUDE | VILLEVAUDE | RESS | Retraite | Remplacée en S2 2018 |
| S2 | UAS BFC IDF SE | PARIS | SECAS | Retraite | Remplacée en S2 2018 |
| S2 | EHPAD SANTENAY | SANTENAY | ADJ RESS | MUT Interne | Non remplacée |
| S2 | UAS IDF NE et CL | Paris ou Tours | AM | Création poste | Remplacée |
| S2 | EHPAD ILLIERS | ILLIERS | Agent Bâtiment | MUT Interne | MAD |
| S2 | UAS GE | TROYES | Responsable Nationale | Retraite | Remplacée |
| S2 | UAS BFC IDFSE - CAS PSE | PGL | SECAS | Retraite | Remplacée |



ENQUETES TEMPO ...

Le ridicule ne tue pas mais ...

Après la réponse mi-figue mi-raisin, des directions, celles-ci rejettent toujours sur les managers la responsabilité de l'absence de plans d'actions ... mais que font-ils donc ???

Ceci reflète un mépris du Personnel plus qu'évident.

TOUJOURS CE MANQUE DE CONSIDÉRATION ... Toutes les questions d'ordre général portées par SUD-Rail (remplacements, temps partiel, départ en retraite, congés, ...) sont déclarées « hors compétence » ou traitées avec des réponses imprécises... parce-qu'elles gênent !!!

Les directions des Services Médicaux-Sociaux se « jouent », une nouvelle fois, des Représentants du Personnel en refusant d'apporter des réponses concrètes.

Ce jeu est malsain et ne peut qu'apporter des suspensions sur les raisons de ce refus ...

Pourtant, ces questions relèvent bien du périmètre de cette instance mais les directions ne veulent pas se donner la peine de chercher les données : « le travail est trop lourd » disent-ils !!! ...

... Face à cette réponse ubuesque, la Délégation SUD-Rail suggère au Personnel d'apporter cette même réponse à chaque « commande de service » !!!

CAS de SAINT PIERRE DES CORPS ...

➤ **SECRETARIAT SUPPRIMÉ** (pour rappel, ce CAS avait, il y a peu, 3 secrétaires) : La première réponse apportée par la direction ne correspondait pas du tout à la situation mise en place sur le terrain. De ce fait, la Délégation SUD-Rail a demandé une réponse en adéquation avec la réalité !

Réponse du directeur : « Un travail sur les tâches a été effectué en proximité avec une autre secrétaire de l'UAS, en soutien aux travailleurs sociaux (SICAS, PPU). » ... « a été » ??? et après ????

- « Concernant les appels téléphoniques, une expérimentation de prise en charge des appels via la plateforme de l'Action Sociale vient de débiter ». ... La direction prend vraiment son personnel pour des naïfs : l'expérimentation va être validée et, comme l'avait prédit SUD-Rail, elle va faire évoluer son système de Plateforme téléphonique pour pallier à la suppression des postes de Secrétaires.

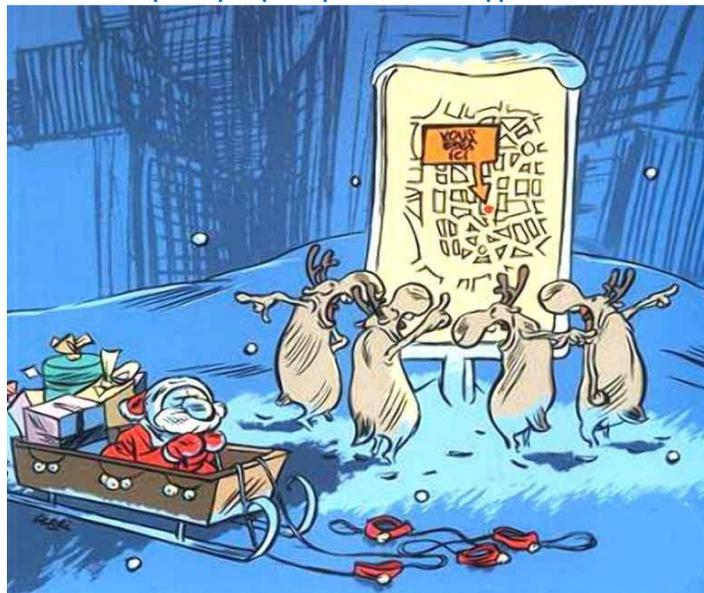
Pendant des années, la direction a prôné un discours mettant en avant la fonction de Secrétaire-Assistante comme étant le « pilier » des CAS. Aujourd'hui, l'adjointe du directeur, sans complexe, déclare qu'une secrétaire n'est « pas indispensable », juste « confortable pour les TS » qui devront « apprendre à faire sans » ...

Sans état d'âme, la direction nous tient un discours schizo ... mais, ce n'est malheureusement pas le seul sujet où l'on constate leurs contradictions ...

➤ **DÉMÉNAGEMENT du CAS** : SUD-Rail a bien compris que le principal objectif était un « rapprochement » avec l'UAS pour « mutualiser » l'accueil.

➤ **REPLACEMENT du DUAS** partant en retraite : la direction innove en instaurant « l'intérim », sur une année, avec l'UAS Ile De France Nord-Est ...

... En attendant la surprise des réorganisations de TOUTES les UAS, fin 2019 ... Évidemment, le personnel sera mis devant le fait accompli et surtout pas consulté....



SECRETARIATS des CAS de BRIVE et de LIMOGES :

Quelle Organisation des Secrétariats au-delà du 31/12/2018 (fin de mission de l'Intérimaire) ??? ... La direction y réfléchirait !!!!????

... Suite à une démission, en mars 2018, le poste couvrant toute la région Limousin reste toujours vacant...

SECRETARIAT du CAS de PARIS GARE de LYON :

La Secrétaire part en retraite en Décembre 2018 et, pour la direction, aucun souci !!!!! « L'essentiel des missions sera pris en charge par la secrétaire du CAS de PARIS-AUSTERLITZ ».

La direction, elle, avec sa politique de ne plus remplacer les Secrétaires-Assistantes en CAS, s'allège de sa fonction de pourvoir en personnel ces postes.

Par contre, les Secrétaires, elles, tout au contraire, voient leurs tâches augmenter... Et, ce n'est pas l'application SICAS qui, en ce moment, avec encore ses dysfonctionnements, les soulage ...

... DANS LE DOMAINE DE LEURS CONTRADICTIONS ...

La Délégation SUD-Rail a interpellé la direction sur des dispositions qu'elle semblerait prendre, sans tenir compte de la réglementation, pour refuser une mutation au motif que l'agent va, peut-être, bientôt partir en retraite !!!

➤ Dans le scénario, Mr Laumin, informé de ces faits, rappelle « le principe de l'absence de limite d'âge pour formuler une demande de mutation ».

➤ En coulisses, le DUAS fonctionne au chantage et demande à la Secrétaire concernée, de « s'engager moralement, envers la SNCF » à reporter son départ en retraite.

➤ Sur scène, le poste concerné reste vacant ... depuis mars 2018...

Comment le directeur peut-il cautionner ce comportement amoral et non réglementaire???





L'ASSISTANTE SOCIALE du PERSONNEL :

Le service d'Action Sociale du Personnel est laissé pour compte depuis trop longtemps, et la direction ne va pas rétablir la situation à court terme ! Malgré plusieurs alertes de SUD-Rail, les délais de réponses restent beaucoup trop longs voire, parfois, inexistants.

Contrairement à la réponse apportée en séance, l'organisation de Mme Debard a bien évolué ... puisque, ne pouvant pas faire face, elle délègue les situations à une Responsable Nationale, à la Responsable de la Plateforme ou bien à un Travailleur Social en CAS.

Ce fonctionnement a été instauré sans aucune information préalable aux différentes instances.

Depuis Septembre 2018, la direction envisage l'externalisation de ce poste auprès d'un ou plusieurs prestataires extérieurs. A ce jour, rien n'est encore finalisé, ce qui démontre le peu de considération de la direction de l'Action Sociale pour son personnel.

LOCAUX du CAS d'ANGERS : Après avoir recasé les Travailleurs Sociaux, il faut se débarrasser du matériel !!!

La direction envisage de donner à une association et non de le redistribuer dans les CAS ou Établissements alors que l'on nous parle de plan de performance ... Encore un discours contradictoire où des besoins ne sont pas couverts suite à des réflexions appropriées ...

TÉLÉTRAVAIL : De qui se moque la direction ??? A l'Action Sociale, la réglementation ne peut décidément pas s'appliquer comme dans tout autre service du GPF !! SUD-Rail n'en démord pas, il y a beaucoup de situations dans lesquelles la mise en place du télétravail pourrait se faire.

L'ACTION SOCIALE SE MARGINALISE ENCORE dans l'application des Règlements et nous rappelle, entre-autre, le feuillet de la Prime de Saisie...



La direction serait-elle discriminante avec son Personnel ???



LIEU d'ACCUEIL ÉDUCATIF de BRÉTIGNY :

Une fois de plus, le responsable de la structure n'a pas fait remonter les bonnes informations. En effet, contrairement à la réponse apportée, il y a environ 80% des « effectifs jeunes » présents.

Les accords « particuliers » de Temps Partiels, attribués de longue date par la direction de la structure, mettent en difficulté l'organisation des mercredis aux dimanches. Malgré les alertes de SUD-Rail, ce dysfonctionnement perdure et, encore une fois, la direction reste sans réaction ...

Un accord de Temps Partiel est-il immuable ET doit-il favoriser la vie personnelle de certains au détriment de celle des autres ??

MISE en PLACE des FRAIS RÉÉLS :

La direction a trouvé un nouveau moyen de faire des économies sur le dos des Salariés de l'Épic SNCF. Elle se donne du temps pour « tester » le remboursement aux « Frais Réels » auprès des Cadres ... avant de généraliser à l'ensemble du Personnel de l'Action Sociale.

Demain, certains auront un repas payé au forfait, les autres, juste le remboursement de leurs dépenses ou, rien, s'ils ont emporté leurs gamelles. Néanmoins, cette mesure va à l'encontre de la non-obligation de posséder la Carte Bancaire Professionnelle. QUID des dispositions prises par l'employeur pour les Salariés sans Carte... Bien sûr, à ce jour, pas de réponse ... puisque cela va générer des difficultés pour les Agents ... Et non pour la direction. Au regard des réorganisations à venir, et des évolutions des périmètres géographiques, cela va nécessairement augmenter les avances de frais de déplacement pour certains Salariés. Ceci n'est pas admissible.



ANIMATEUR MÉTIER et DPX : Encore une nouvelle organisation...

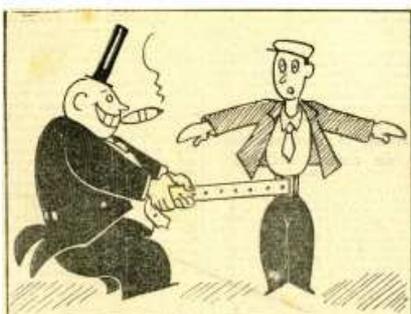
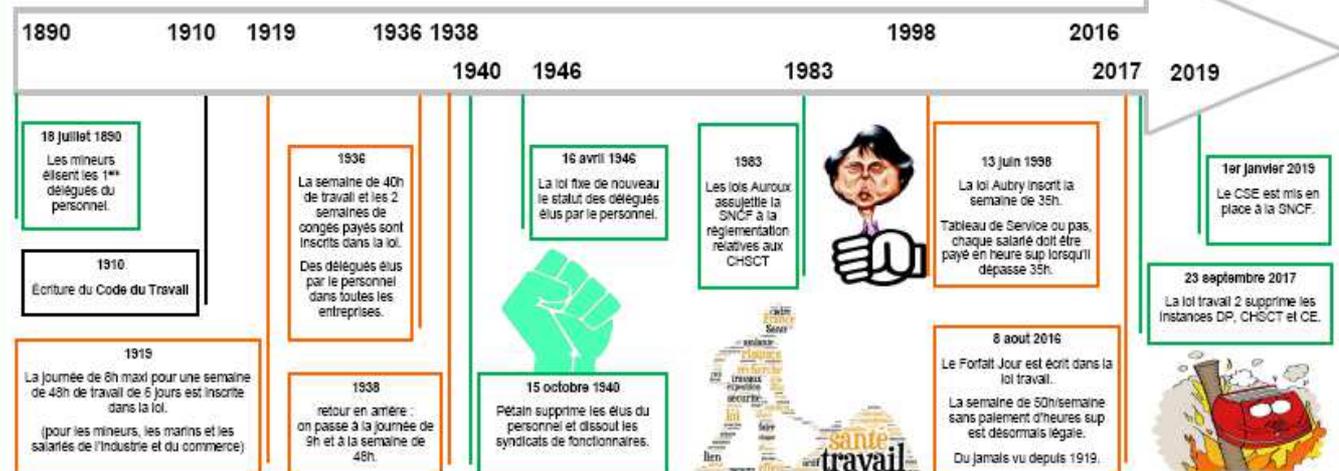
En réponse aux difficultés rencontrées sur le terrain (non remplacement des postes de secrétaires ou TS), la direction a sorti de son chapeau une ligne hiérarchique supplémentaire !!! Vous ne voyez pas le lien et bien nous non plus... mais avec l'idée que cela va créer, encore une fois, une perte de repères, des comportements inappropriés et une non réponse à la souffrance des professionnels...



EHPAD :

Après avoir décidé unilatéralement de ne pas conserver les EHPAD au sein de l'Action Sociale, la direction a refusé, pour les personnels de ces établissements, d'appliquer le RH910. Ceci est une aberration pour le droit des Salariés mais logique pour la direction qui vend les structures, le matériel et le Personnel en package ... Cela donne un exemple du management à venir pour l'ensemble du Personnel de l'Action Social au regard des conséquences de la Réforme du Ferroviaire !!! Plus la peine de se voiler la face ou de se demander à qui le tour ...

VOS DÉLÉGUÉS SUD-RAIL MÉDICO-SOCIAUX VOUS DÉCRISENT QUELQUES DATES IMPORTANTES DE L'HISTOIRE DES REPRÉSENTANTS ÉLUS PAR LE PERSONNEL.



Une prime pour solde de tout compte de 4 années d'austérité salariale !

qui prépare une 5^{ème} année à 0% ... et on devrait dire « merci patron » ?!

Pour SUD-Rail, on est loin du compte. Bien sûr cette prime de 200€ ou 400€, les cheminots la méritent, mais elle ne solde pas les années "PEPY" de disette salariale !



C'est bien la mobilisation des gilets jaunes, soutenue à la SNCF par la seule fédération SUD-Rail qui aura permis de tordre le poignet de la direction qui se retrouve contrainte d'annoncer le versement d'une prime « désocialisée » de 200 à 400€ (selon votre brut imposable - des milliers de cheminots ne la toucheront pas). Pour autant, alors que le budget 2019 est construit avec une 5^{ème} année d'augmentation générale des salaires à 0%, on est loin du compte !

5 ans d'austérité salariale en échange d'une prime, soumise à conditions de ressources et qui ne comptera pas pour la retraite, c'est plus qu'insuffisant ! La fédération SUD-Rail revendique l'ouverture immédiate d'une véritable négociation salariale qui rattraperait la baisse continue du pouvoir d'achat des cheminots. Salaire d'embauche à 1800€, Augmentation en sommes uniformes sont aujourd'hui plus que nécessaires !

FÉDÉRATION SUD-Rail - 17 BOULEVARD DE LA LIBÉRATION 93200 ST DENIS
 TEL : 01 42 43 35 75 @ : sud.rail.federation@gmail.com FACEBOOK : @sudrailofficiel
 FAX : 01 42 43 36 67 INTERNET : www.sudrail.fr TWITTER : @Fede_SUD_Rail

Solidaires

Ce Tract a pu être imprimé grâce aux cotisations de vos collègues adhérents à SUD-Rail...